

Le champ lexical « étendues d'eau » et quelques vocables apparentés dans le Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (12 vocables)

Igor A. Mel'čuk et Jean Saint-Germain

Volume 16, numéro 1, 1986

Phonologie des langues sémitiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602586ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602586ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mel'čuk, I. A. & Saint-Germain, J. (1986). Le champ lexical « étendues d'eau » et quelques vocables apparentés dans le Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (12 vocables). *Revue québécoise de linguistique*, 16(1), 231–278. <https://doi.org/10.7202/602586ar>

Résumé de l'article

Cet article, qui s'inscrit dans l'optique du Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, traite d'un champ lexical comportant des noms concrets et présentant un système de définitions structuré de façon rigide et précise. On énoncera trois principes lexicographiques, qui nous permettront de distinguer clairement les diverses composantes sémantiques qui constitueront ces définitions. Les composantes exprimant la dimension occupent une place importante dans notre article, vu leur caractère relatif. On expliquera les notions de 'moyenne' et 'extrême' ainsi que d' 'échelle dimensionnelle'.

LE CHAMP LEXICAL «ÉTENDUES D'EAU» ET QUELQUES VOCABLES APPARENTÉS DANS LE DICTIONNAIRE EXPLICATIF ET COMBINATOIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN (12 VOCABLES)*

Igor A. Mel'čuk et Jean Saint-Germain

Cet article se propose de présenter une description lexicographique complète de 12 vocables français dont sept font partie du champ lexical «étendues d'eau»¹: MER, OCÉAN, MER INTÉRIEURE, LAC, ÉTANG, MARAIS et MARE, alors que les cinq autres désignent des entités qui leur sont apparentées: BAIE¹, GOLFE, ANSE², MARÉCAGE et FLAQUE. Notre description s'effectue dans le cadre du Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (=DEC(FC); voir le premier volume: Mel'čuk *et al.* 1984). Le présent article constitue la suite de deux articles publiés dans cette revue (Mantha et Mel'čuk

* Cet article a été rédigé dans le cadre du programme de recherches «Études lexico-sémantiques du français contemporain», subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (subvention 410-84-0950).

Nous tenons à remercier vivement nos collègues MM. David Gaatone, Lidija Iordanskaja et Alain Polguère, qui ont bien voulu lire les premières ébauches de cet article et faire des remarques judicieuses et pertinentes. Nous remercions également M. Émile Seutin pour toutes les suggestions qu'il a faites au sujet de nos articles de dictionnaire 'étendue d'eau', et M. André Clas qui a accepté de lire la version finale. Enfin nous voudrions remercier Mlle Colette Merola ainsi que MM. Pierre Charlebois et Bruno Van den Broucke pour avoir mis à notre disposition leur intuition de locuteurs natifs. Cependant nous sommes seuls responsables pour toutes les erreurs et imprécisions que l'on pourrait trouver dans notre texte.

1. Rappelons brièvement la notion de champ lexical ainsi que les notions de lexème de base et de champ sémantique, nécessaires à la compréhension de cette première notion:

-Tous les lexèmes qui partagent la même composante générique forment un CHAMP SÉMANTIQUE;

-Le lexème d'un vocable dont relèvent tous les autres lexèmes de ce vocable est le LEXÈME DE BASE (de ce vocable);

-Tous les vocables dont les lexèmes de base appartiennent au même champ sémantique forment un CHAMP LEXICAL.

Pour plus de précisions, au sujet de ces notions ainsi que des notions de lexème et vocable, voir Mantha et Mel'čuk (1984) pp. 310-311 (la note 4), ainsi que Mel'čuk *et al.* (1984) p. 4; voir aussi Lehrer (1974) et Lutzeyer (1982).

2. Les observations qui vont suivre ne doivent en aucun cas être considérées comme des critiques du *Petit Robert*. Nous sommes parfaitement conscients du fait que ce dictionnaire a des buts et des restrictions très différentes des nôtres. Il serait donc absurde de notre part de lui reprocher de ne pas respecter NOS principes dans SES définitions alors que justement il n'a aucunement l'intention de les respecter.

1984, Mantha 1985) ainsi que d'autres articles publiés ailleurs (Arbatchewski-Jumarie et Iordanskaja 1986, Dagenais 1985, Elnitsky et Mel'čuk 1984, Cohen et Elnitsky 1984, Elnitsky 1982). Vu que les caractéristiques du DEC ont été décrites en profondeur, nous ne reprendrons pas en détail les notions nécessaires pour la lecture de notre article. Cependant, pour faciliter la tâche du lecteur, nous allons reprendre brièvement les grandes lignes du DEC.

La rédaction du DEC s'inscrit dans le cadre de la théorie linguistique Sens-Texte qui cherche, grosso modo, à établir les correspondances entre une représentation sémantique donnée et toutes les phrases qui expriment le même sens.

Étant donné que le DEC découle d'une approche théorique spéciale, il a les caractéristiques suivantes:

- Il est RIGoureux dans l'application de ses principes à suivre pour la rédaction de ses articles;
- Il est FORMEL dans ce sens qu'il utilise pour ses descriptions une métalangue logique et dépourvue d'ambiguïtés. C'est pourquoi les définitions du DEC ne doivent jamais faire appel à l'intuition du lecteur pour être comprises et pourraient, idéalement, être comprises par un ordinateur;
- Il est EXHAUSTIF au niveau du lexème dans ce sens qu'il doit décrire toutes les correspondances sémantico-syntaxiques possibles entre ce lexème et les autres lexèmes qui peuvent l'accompagner dans le texte.

Nous sommes conscients que, nos descriptions lexicographiques consistant en des formulations presque mathématiques, la lecture d'un article de dictionnaire peut sembler assez rébarbative. Il est néanmoins impossible de changer notre méthode sans lui enlever son caractère scientifique (= rigoureux + formel + exhaustif).

Pour une référence rapide, nous allons donner ici la signification des principaux symboles et notations (en particulier, les fonctions lexicales) que l'on trouvera au cours de cet article. Notons en passant que nous n'introduisons que ceux qui sont pertinents pour cet article. Pour une liste exhaustive, veuillez vous référer au DEC.

NOTATIONS ET SYMBOLES

- C_i : actant syntaxique de surface (sujet ou complément) qui correspond à l'actant syntaxique profond ayant le numéro i
- $f_c(X), f_s(X), f_n(X)$: fonction lexicale dont le sens est plus étroit que le sens de $f(X)$, ou plus large que le sens de $f(X)$, ou possède une partie commune avec le sens de $f(X)$
- G : gouverneur syntaxique
- M_i : actant syntaxique profond ayant le numéro i
- $P \rightarrow X, P \twoheadrightarrow X, \dots$: prédicat sémantique dont X est le premier, deuxième, ... actant (P est une action, une propriété ou un état de X)
- $X...Y$: un groupe de lexèmes [= un syntagme] qui constitue un phrasème
- $|X$: X sont des conditions portant sur tout ce qui se trouve à gauche de $|$ jusqu'à un point-virgule
- // X : X est une expression fusionnée d'une FL, c'est-à-dire que cette expression recouvre le sens du mot clé et de ce fait ne peut pas apparaître conjointement avec celui-ci. Par exemple: $\text{AntiMagn}(\text{vent}) = \text{léger}$ [vent léger] // $\text{brise} = \text{'vent léger'}$ [$*\text{vent brise}$]
- \wedge : (ensemble) vide; par exemple, $C_1 = \wedge$ signifie que le complément C_1 ne peut pas être exprimé, et $C_1 \neq \wedge$, que C_1 doit être exprimé
- $\uparrow X$: voir X [renvoi à X]
- ◊ : précède les phrasèmes [= locutions figées] comprenant le mot clé et ayant une composante sémantique commune avec ce dernier
- ◆ : précède les phrasèmes comprenant le mot clé mais n'ayant aucune composante sémantique commune avec ce dernier

FONCTIONS LEXICALES

- **Syn**, **Syn_c**, **Syn_s**, **Syn_n** [synonymes et quasi-synonymes] : **Syn(mer)** = *océan*, **Syn_c(respect)** = *vénération*
- **Anti**, **Anti_c**, **Anti_s**, **Anti_n** [antonymes et quasi-antonymes] : **Anti(respect)** = *irrespect*, **Anti(mer)** = *mépris*
- **Contr** [terme contrastif] : **Contr(coeur)** = *tête*, **Contr(mer)** = *terre*
- **Gener** [terme générique] : **Gener(mer)** = *étendue d'eau*, **Gener(colère)** = *sentiment*
- **S₀**, **V₀**, **A₀**, **Adv₀** [dérivés syntaxiques; c'est-à-dire le substantif, le verbe, l'adjectif ou l'adverbe correspondant au mot clé] : **S₀(acheter)** = *achat*, **V₀(promesse)** = *promettre*, **A₀(école)** = *scolaire*, **Adv₀(honnête)** = *honnêtement*
- **S₁**, **S₂**, **S₃**, ... [nom typique pour le premier, deuxième, troisième, ... actant du mot clé] : **S₁(crime)** = *criminel*, **S₂(crime)** = *victime*
- **A₁**, **A₂**, **A₃**, ... [attribut typique pour le premier, deuxième, troisième, ... actant] : **A₁(mépris)** = *plein, rempli [de mépris]*, **A₂(mépris)** = *couvert [de mépris]*
- **Magn** [intensificateur] : **Magn(désir)** = *ardent*
- **Magn^{temp}** [intensification temporelle] : **Magn^{temps}(joie)** = *durable*
- **Epit** [épithète standard vide de sens] : **Epit(corps I.Ib)** = *physique*
- **Ver** ['tel qu'il doit être', 'correct'] : **Ver(appareil)** = *exact, précis*, **Ver(peur)** = *justifiée*
- **Loc_{in}**, **Loc_{ab}**, **Loc_{ad}** [préposition régissant le mot clé et signifiant 'se trouvant dans' (**Loc_{in}**), 'se déplaçant de' (**Loc_{ab}**), 'se déplaçant à' (**Loc_{ad}**)] : **Loc_{in/ad}(gare)** = *à [la gare]*, **Loc_{ab}(gare)** = *de [la gare]*
- **Centr** ['au centre de', 'au milieu de', ...] : **Loc_{in/ad}Centr(mer)** = *en pleine [mer]*
- **Pred** ['prédicat' - verbalisateur des FL adjectives] : **IncepPred-Minus(froid)** = *se refroidir* (**Minus** signifie 'moins')
- **Func₀** [verbe sémantiquement vide qui prend le mot clé comme son sujet grammatical] : **Func₀(silence)** = *règner*, **Func₀(mer)** = *s'étendre*

- **Involv** [verbe qui prend le mot clé comme sont sujet grammatical et le nom désignant l'objet qui subit l'action du mot clé sans en être un participant, comme son complément d'objet principal] : **Involv**(tempête) = balayer [la région], **Involv**(vague) = déferler [sur la côte]

- **Incep**, **Cont**, **Fin** ['commencer', 'continuer', 'cesser'] : **IncepFunc₀**(vent) = se lever, **FinFunc₀**(vent) = se calmer

- **Caus** ['causer'] : **CausFunc₀**(difficulté) = créer, poser

- **Fact₀** [verbe ayant le sens de 'se réaliser'] : **Fact₀**(soupçon) = se confirmer, **Fact₀**(souhait) = s'accomplir

- **Son** [émettre le son typique] : **Son**(plancher) = craquer, **Son**(chien) = aboyer

1. Jusqu'à récemment les études effectuée au sein du DEC portaient surtout sur des termes ABSTRAITS dans la plupart des cas - sur des verbes ou des noms déverbatifs. Par exemple, parmi les noms qui ont été décrits dans le premier volume, on trouve: ASSISTANCE, MÉMOIRE et MALADIE.

Le signifié d'un nom de ce type correspond à un prédicat (au sens logique) et comporte donc des actants sémantiques et syntaxiques. Comme on le sait, le DEC utilise un système fort développé de moyens formels permettant la description complète et rigoureuse de la STRUCTURE ACTANTIELLE du lexème-vedette, ainsi que de sa cooccurrence lexicale restreinte, qui est souvent liée aux actants.

Or, les lexèmes de base du champ choisi sont des noms CONCRETS, dépourvus d'actants, donc de régime, et affichant une cooccurrence lexicale plutôt pauvre. De ce fait, la difficulté principale de la description réside, pour ce champ, dans la DÉFINITION, surtout dans le choix des composantes sémantiques. En effet, c'est la première fois que l'on étudie, dans le cadre d'un DEC, un système taxonomique aussi cohérent et structuré que celui de notre champ, qui, sous cet aspect, ressemble à une nomenclature scientifique.

En fait, les lexèmes de base de nos vocables appartiennent à une nomenclature scientifique et plus précisément, à celle de la géographie physique. Bien entendu, notre but n'est pas de nous occuper des définitions des concepts scientifiques

correspondants. Nous nous efforçons plutôt de refléter, dans nos définitions lexicographiques, l'INTUITION NAÏVE des locuteurs du français, sans pourtant laisser de côté le caractère terminologique de notre champ lexical, bien que ce caractère ne relève que d'une taxonomie populaire (*folk taxonomy*).

2. Comme il est naturel dans un dictionnaire de production formalisé comme le DEC, les définitions doivent suivre des principes absolument rigoureux qui garantiront une formulation quasi-mathématique de nos définitions. Vu que ces principes ont été largement discutés auparavant (en particulier Mel'čuk *et al.* (1984) pp. 3-5, Mel'čuk *et al.* (1983) pp. 105-135), nous nous bornerons à expliquer ceux qui ont joué un rôle important dans la présente étude, soit: le principe d'univocité, le principe d'adéquation et le principe d'uniformité. Le premier concerne le langage de définition; le deuxième, la définition d'un lexème isolé; et le troisième, la définition des lexèmes de vocables différents mais sémantiquement apparentés (= appartenant au même champ lexical).

2.1 *Principe d'univocité*

Le langage de définition ne doit contenir ni termes ambigus ni termes synonymes.

Cela signifie, entre autres, deux choses:

1) Les termes polysémiques doivent être désambiguïsés à l'aide de numéros distinctifs. Mais comme nous ne pouvons numéroter que les lexèmes qui ont déjà été décrits dans le DEC, nous nous verrons forcés d'utiliser des lexèmes non-désambiguïsés dans nos définitions jusqu'à ce que ceux-ci soient décrits. Néanmoins, nous prenons soin de choisir des expressions auxquelles on ne peut donner qu'une seule interprétation.

2) Chaque composante sémantique doit toujours être représentée par la même expression linguistique.

2.2 *Principe d'adéquation*

Le lexème et sa définition doivent être mutuellement substituables dans tous les contextes possibles.

Ce principe entraîne deux corollaires importants, soit:

1) Chaque composante sémantique dans la définition doit être NÉCESSAIRE. On peut distinguer quatre sortes de composantes non nécessaires (et qui sont donc à proscrire):

1° *La composante redondante*, qui ne fait que répéter, d'une manière différente, une composante déjà présente dans la définition. Une telle composante est superflue, elle ne change en rien l'extension sémantique du lexème (c'est-à-dire que la définition désignera toujours les mêmes entités, que cette composante soit présente ou non dans la définition).

Les trois types de composantes suivants sont dangereux en ce sens qu'ils changent l'extension sémantique du terme.

2° *La composante trop restrictive*, qui représente un élément sémantique de trop dans la définition, élément qui ne reflète pas la réalité de l'usage de ce lexème. En conséquence, le lexème ainsi défini ne pourrait pas être employé dans tous les contextes où l'usage observé le permet.

3° *La composante étrangère*, qui remplace mal à propos une composante pertinente. Elle mène à une définition ne formant qu'une intersection avec le bon signifié ou même pire, n'ayant rien en commun avec celui-ci.

4° *La composante contradictoire*, qui s'oppose à une autre composante présente dans la même définition. Il en résulte que la définition est contradictoire et de ce fait inutilisable.

2) L'ensemble de toutes les composantes de la définition d'un lexème doit être SUFFISANT; autrement dit, le lexème doit donc comporter TOUTES les composantes sémantiques nécessaires.

2.3 Principe d'uniformité

- A. Les définitions des lexèmes (de vocables différents) appartenant à un même champ sémantique ainsi que les définitions des lexèmes d'un même vocable doivent être les plus parallèles possible.
- B. Les distances sémantiques analogues entre les lexèmes semblables de vocables différents doivent être représentées de façon identique par des numéros distinctifs.

Les conditions A et B sont nécessaires pour former un système cohérent de définitions qui permet, d'une part, de distinguer la composante générique dans les définitions et d'autre part, de formuler les différents paramètres distinctifs selon lesquels s'opposent les composantes sémantiques (différentielles) d'un lexème à celles d'un autre lexème du même champ.

3. Les trois principes en cause ne sont pas respectés dans les dictionnaires courants (pour diverses raisons qui ne nous intéressent pas ici). Pour mieux les illustrer, nous soumettrons à ces principes quelques définitions d'un autre dictionnaire: le *Petit Robert* (1982)². Cette méthode aide à mieux saisir l'importance des principes en question.

Exemple 1

Le *Petit Robert* (p. 874) définit GOLFE comme suit:

«Vaste bassin en cul-de-sac plus ou moins largement ouvert, que forme la mer dans son avancée à l'intérieur des terres.»

Le lexème BAIE est défini par le *Petit Robert* (p. 152) d'une façon tout à fait différente:

1° «Échancrure d'une côte dont l'entrée est resserrée. Petit golfe.»

2° «Nom de certains golfes.»

Voici en quoi ces définitions ne respecteraient pas nos principes lexicographiques.

1) Principe d'univocité

- *Ambiguïté des composantes*: le terme 'former' (dans GOLFE) peut désigner soit un état soit une action. Cette ambiguïté est dangereuse puisqu'il arrive que la mer forme progressivement [= action] avec le temps (ou au cours d'une secousse sismique) une vaste dépression qui se remplit d'eau. Quant aux termes 'bassin', 'terres' et 'côtes', nous ne reprochons pas au *Petit Robert* leur ambiguïté puisqu'il n'y a presque aucun risque de confondre leurs diverses acceptions dans le contexte des définitions de GOLFE et BAIE. (Le terme 'bassin' est tout de même problématique, voir la note 4.) La composante 'petit golfe' dans la définition de BAIE

est ambiguë du fait qu'elle est séparée du reste de la définition par un point. Il n'y a aucun moyen de savoir quelle est sa relation sémantique par rapport au reste de la phrase définitoire: s'agit-il d'une alternative ou d'un ajout?

- *Synonymie des composantes*: les composantes 'les terres' (dans GOLFE) et 'côte' (dans BAIE) nous semblent désigner, dans le cas présent, la même chose. Afin de respecter le principe d'univocité, il faudrait choisir un seul terme; «côte» nous paraît meilleur parce que plus précis³.

2) Principe d'adéquation

Les définitions de GOLFE et BAIE dans le *Petit Robert* ne peuvent être toujours remplacées par leur lexème respectif. Par exemple:

- (1) a. Les pêcheurs restèrent deux jours à pêcher dans la BAIE < *dans l'échancrure d'une côte...>
- b. Les pêcheurs restèrent deux jours à pêcher dans le GOLFE <?dans le vaste bassin en cul-de-sac...>

Dans ces deux définitions on trouve les composantes non nécessaires suivantes. La composante ambiguë 'dans son avancée' est redondante seulement quand elle est prise d'un point de vue géométrique. Dans ce sens, ce que la mer forme dans un cul-de-sac (...) sera toujours une avancée. Si on la prend au sens d'«action d'avancer» elle est trop restrictive puisque la mer pourrait former une échancrure en se retirant. Les composantes 'plus ou moins ouvert' (dans GOLFE) et 'dont l'entrée est resserrée' (dans BAIE) sont aussi trop restrictives. Les phrases suivantes nous paraissent en effet normales:

- (2) a. Ce golfe a une entrée resserrée.
- b. Cette baie a une entrée très large.

Certaines composantes sémantiques sont étrangères aux définitions. En effet, le lexème GOLFE désigne une partie de la mer I.1 alors que le *Petit Robert* le

3. Le choix du lexème le plus précis est guidé par un principe qui n'est pas discuté dans le présent article: le principe du bloc maximal. Selon ce principe, un lexème sera défini à partir des lexèmes qui sont les plus riches, sémantiquement parlant. La définition devra donc être la plus concise possible.

définit comme étant 'un bassin'; or un francophone pourrait difficilement accepter GOLFE comme étant 'un bassin'⁴.

Quant au lexème BAIE, bien qu'appartenant au même champ sémantique que GOLFE, on ne retrouve pas dans sa définition la composante générique 'étendue d'eau'; au lieu de cela, le *Petit Robert* définit BAIE comme 'une échancrure de la côte', ce qui revient à dire que l'on décrit BAIE par quelque chose qui lui est «extérieur». La composante 'petit golfe' (dans BAIE) est contradictoire. En effet, si une baie est un petit golfe, alors elle est, comme pour un golfe, (plus ou moins) largement ouverte; or, cette composante entre en contradiction avec celle de BAIE: 'dont l'entrée est resserrée'.

Pour ce qui est de la suffisance des définitions considérées, toutes les composantes nécessaires semblent y être présentes.

3) Principe d'uniformité

Les composantes sémantiques de GOLFE qui sont communes ou en opposition avec celles de BAIE sont exprimées dans le *Petit Robert* de façon très différentes - à tel point qu'on ne perçoit pas de parallélisme formel entre elles. De plus, il est difficile de les regrouper selon des paramètres communs aux deux lexèmes. En conséquence, les structures sémantiques de ces deux lexèmes sont difficilement comparables. Ainsi, 'vaste bassin en cul-de-sac que forme la mer dans son avancée à l'intérieur des terres' (dans GOLFE) est opposé à 'échancrure d'une côte' (dans BAIE). Les dernières composantes sont comparables, mais on aurait pu les rendre parallèles en les formulant comme suit:

4. Il y a un problème particulier à propos de la composante 'bassin' utilisée dans certaines définitions du *Petit Robert* comme, par exemple, MER, GOLFE et RADE. D'abord, l'acception qu'on lui prête dans ces définitions est absente de l'article BASSIN dans le *Petit Robert* lui-même, et pour cause: elle est rejetée par la plupart des locuteurs du français. De plus, le lexème du vocable BASSIN dont le sens est le plus rapproché de celui qu'on veut exprimer n'y est même pas défini: on trouve une définition pour *bassin d'un port*, *bassin à flot* et *bassin à marée*; il n'y a aucune définition pour *bassin naturel*, *bassin ouvert* et *bassin artificiel* tandis que *bassin* tout court est totalement absent de cette acception. Quant à l'acception 4^e de BASSIN dans le *Petit Robert*, bien qu'il s'agisse d'une entité géographique, il n'est question que d'une dépression. Enfin les dimensions attribuées à la composante 'bassin' ne correspondent pas à la réalité puisque le *Petit Robert* définit les termes MER, GOLFE et RADE ainsi:

MER	:	Bassin océanique ... de dimensions limitées
GOLFE	:	Vaste bassin ...
RADE	:	Bassin naturel de vastes dimensions ...

GOLFE	:	'...dont l'entrée est (plus ou moins) large'
BAIE	:	'... dont l'entrée est resserrée'
ou		
GOLFE	:	'(plus ou moins) largement ouvert'
BAIE	:	'...refermée'

Une dernière remarque doit être faite au sujet du sens 2° de BAIE. Cette partie de l'article BAIE n'est pas une définition du tout - mais une information supplémentaire sur l'emploi du nom BAIE en tant que partie de certains noms propres. Si l'on remplaçait le lexème BAIE 2° du *Petit Robert* par cette «définition», on produirait des phrases absurdes, par exemple:

- (3) *Les pêcheurs sont restés deux jours à pêcher dans le nom de certains golfes.

Dans un DEC, l'information sur l'emploi possible de BAIE pour dénommer des golfes (tel que *la baie d'Hudson*) sera inscrite dans une zone autre que la définition.

Exemple 2

MER (PR, p. 1183):

- 1° Vaste étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la surface du globe.
- 2° Bassin océanique, plus ou moins isolé, de dimensions limitées.

OCÉAN (PR, p. 1298):

- 1° Vaste étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la surface du globe terrestre.
- ◇ Vaste partie déterminée de cette étendue:
L'océan Atlantique, Indien, Pacifique

Comme pour GOLFE et BAIE, nous montrerons en quoi ces définitions ne respectent pas nos principes.

1) Principe d'univocité

-*Ambiguïté des composantes*: il ne semble pas y avoir de composante dont l'ambiguïté pourrait être dangereuse.

-*Synonymie des composantes*: la première acception d'OCÉAN est définie à l'aide du terme 'globe terrestre' tandis que celle de MER, le *Petit Robert* utilise le terme 'globe'. Les deux définitions étant identiques pour le reste, on devrait, formellement parlant, voir ici la seule différence entre OCÉAN et MER, ce qui est évidemment faux. En fait, une seule formulation devrait figurer pour les premières acceptions de ces deux termes.

2) Principe d'adéquation

Comme pour GOLFE, on peut difficilement remplacer le sens 2° de MER par sa définition puisqu'on obtiendrait des phrases comme (4):

(4) Les Phéniciens dominaient toute cette MER <*tout ce bassin océanique, plus ou moins isolé...>

['bassin' = 'dépression ... ou masse d'eau délimitée par les quais et les digues d'un port...']

En examinant les définitions de MER et d'OCÉAN, on trouve les composantes non nécessaires suivantes:

'Plus ou moins isolé' (dans le sens 2° de MER) est une composante trop restrictive. En effet, on ne peut pas affirmer de toutes les mers qu'elles soient plus ou moins isolées puisque, par exemple, la mer de Norvège n'est pas isolée de l'océan: la démarcation entre celle-ci et l'océan Atlantique est très vague.

'Bassin' (dans le 2° de MER) est une composante étrangère (voir la note 4).

Il manque une composante nécessaire dans le 2° de MER, à savoir 'délimité par une ou des terres mais pas par des continent(s)'. En effet, on ne peut pas imaginer des mers délimitées autrement. Une remarque parallèle peut être faite sur la définition de la nuance (= ◊) d'OCÉAN puisque selon cette définition, de vastes

mers comme la mer d'Oman seraient des océans, alors qu'il n'en est rien. En fait, un océan s'oppose à une mer par la caractéristique suivante: un océan est délimité par des continents ENTIERS qui sont des entités géographiques de la même échelle qu'un océan, tandis qu'une mer n'est jamais délimitée par des continents entiers⁵.

3) Principe d'uniformité

1) Alors que les formulations des premières acceptions de MER et OCÉAN sont parallèles (sauf la composante 'globe (terrestre)' déjà mentionnée), les deuxièmes acceptions ont été formulées d'une manière très divergente, bien qu'elles ne divergent que par la nature de leur délimitation.

2) La «distance sémantique» entre les deux acceptions de MER et celles d'OCÉAN est la même, on s'explique mal pourquoi la deuxième acception de MER dans le *Petit Robert* est considérée comme une acception à part (introduite par 2°), alors que la deuxième acception d'OCÉAN est considérée seulement comme une nuance (◊). Puisque les deuxièmes acceptions de MER et d'OCÉAN sont distinctes des premières de façon semblable, le DEC les séparera toutes deux par des numéros exprimant une même distance sémantique.

Les illustrations qui viennent d'être données, révèlent au lecteur la portée des principes, que nous essayons d'observer, dans ce qui suit, de la façon la plus rigoureuse.

4. En suivant les trois principes mentionnés, nous pouvons fixer un vocabulaire définitoire pour notre champ lexical. Nous diviserons la discussion de ce vocabulaire en quatre étapes:

- 1° *La composante générique*, qui est commune à tous les termes du champ sémantique «étendues d'eau»;
- 2° *La composante '(être) partie de'*, que l'on retrouve dans les lexèmes désignant une partie d'une (assez) grande étendue d'eau;

5. La distinction entre une mer I.3 et un océan I.2 ne peut être faite en se tenant au bord d'une de ces étendues d'eau puisqu'on ne peut percevoir ses limites et donc, on ne peut déterminer si ces limites sont des continents entiers ou non. On ne peut le faire qu'en ayant des connaissances géographiques (en consultant une carte, ...).

3° *La composante spécifique*, qui distingue les termes selon un des quatre axes sémantiques suivants caractérisant les étendues d'eau:

- nature des limites
- dimension
- nature de l'eau
- présence de la végétation

4° *La composante résiduelle*, qui ne figure que dans la définition d'un seul lexème et de ce fait n'offre pas de parallélisme avec les autres lexèmes.

1. **La composante générique.** Comme composante générique de base de notre champ, nous avons choisi l'expression 'étendue d'eau'. Cette composante n'est cependant pas commune à tous nos lexèmes de base. En effet, GOLFE, BAIE, ANSE et FLAQUE ne sont pas des étendues d'eau⁶. Les trois premiers lexèmes sont des parties d'étendues d'eau tandis que le dernier est une étendue de liquide.

2. **La composante '(être une) partie de'.** À l'intérieur de notre champ, cette composante s'applique aux lexèmes suivants: MER I.2a, 2b, 3, Océan I.2, GOLFE, BAIE et ANSE. Tous ces lexèmes désignent une partie de la mer I.1. On trouve cependant deux cas particuliers:

1) BAIE et ANSE peuvent, selon les locuteurs, désigner en plus une partie d'une autre étendue d'eau que la mer ou même d'un cours d'eau [*baie* < *anse* > *d'un lac* < *d'une rivière* >]. Compte tenu que tous les locuteurs ne sont pas d'accord sur ce sujet, la composante '[partie] d'un lac ou d'une rivière' figurera dans la définition de BAIE entre parenthèses, donc à titre de composante facultative.

2) MERS I.2b constitue aussi un problème. À première vue, il semble être un synonyme parfait de MER I.1, mais ce n'est pas le cas: MERS I.2b et MER I.1 peuvent s'opposer dans le même contexte. Par exemple:

6. ANSE et FLAQUE ne sont pas considérées comme étant des étendues d'eau par les locuteurs du français. GOLFE et BAIE peuvent à la limite être considérés comme étant des étendues d'eau; sans qu'on puisse affirmer que ce sont des étendues d'eau, il est néanmoins clair que GOLFE et BAIE sont des parties d'étendues d'eau.

- (5) a. Jean a traversé les mers [= MERS I.2b] avec ce bateau.
 b. Jean a traversé la mer [= MER I.1] avec ce bateau.

Dans (5a), Jean doit avoir traversé plusieurs mers I.3 ou océans I.2, tandis que dans (5b), il peut avoir traversé un océan, mais aussi un simple détroit. L'expression MERS I.2b désigne donc l'ensemble des parties de la mer I.1.

3. **Les composantes spécifiques.** L'étude du champ en question nous a permis de dégager quatre paramètres distinctifs, chaque paramètre spécifiant une caractéristique nécessaire à la distinction ou au regroupement des différents lexèmes qui désignent des (parties d') étendues d'eau.

1) *Nature des limites*: 'délimité par...'

Cet axe distinctif s'applique à toutes les masses d'eau «géographiques» sauf MER I.1, MER I.2b et OCÉAN I.1. Un golfe et une baie sont délimités par une échancrure de la côte d'une terre tandis qu'une mer I.3 est délimitée par une ou des terre(s) mais pas par un ou des continent(s) entier(s) ni par une échancrure de la côte; un océan est nécessairement délimité par des continents entiers. Les entités telles que LAC, qui sont entièrement délimitées par la terre, seront définies comme étant 'à l'intérieur des terres'. Les lexèmes sont distribués à l'intérieur du paramètre distinctif «nature des limites» en opposition quaternaire:

- 'délimité par une échancrure de la côte';
- 'délimité par des continents';
- 'délimité par une ou des terre(s) mais pas par un ou des continent(s) entier(s) ni par une échancrure de la côte';
- 'se trouvant à l'intérieur des terres'.

2) *Dimension*

Bien que LAC et ÉTANG désignent tous les deux une étendue d'eau à l'intérieur des terres dont une grande partie est libre de végétation, LAC s'oppose à ÉTANG par sa dimension. Pour exprimer cela, nous utiliserons des termes dimensionnels du langage courant (par ex., 'petit', 'grand', 'immense',...) et non des expressions numériques de mesure (comme '125 mètres', '2 kilomètres',...): ces dernières ne refléteraient en rien l'intuition naïve des locuteurs. En effet, nos composantes doivent être:

- assez précises pour permettre de distinguer des lexèmes comme LAC vs. ÉTANG (ou BAIE¹ vs. GOLFE);
- assez vagues pour représenter les «zones grises» sémantiques, là où un francophone hésiterait entre deux lexèmes.

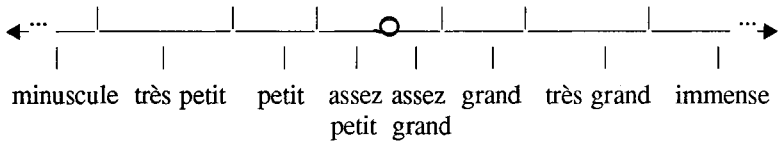
Contrairement aux expressions numériques de mesure qui ont une valeur absolue, les termes dimensionnels sémantiques (= linguistiques) ont une valeur relative dans le sens suivant: UN MÊME terme dimensionnel représente des dimensions réelles bien DIFFÉRENTES selon l'objet qui est caractérisé par ce terme⁷. Expliquons-nous. Comme on le sait depuis longtemps, les adjectifs dimensionnels ont une propriété importante: leur forme comparative est sémantiquement plus simple et moins «relative» que leur forme positive (Sapir, Fillmore, Wierzbicka, Mel'čuk). Ainsi *Ce crayon noir est plus long que ce crayon rouge* = 'la longueur de ce crayon noir est plus grande que la longueur de ce crayon rouge', ou *Ce crayon est plus long que cette craie* \cong 'la longueur de ce crayon est plus grande que la longueur de cette craie', alors que *Ce crayon est long* signifie 'la longueur de ce crayon est plus grande que la longueur moyenne des crayons en général'. Par conséquent, *long* \cong 'plus long que la moyenne'. L'échelle dimensionnelle dépend donc toujours de l'objet caractérisé. Par exemple, l'adjectif *long* désigne une valeur différente selon qu'il s'applique à une craie ou à un poteau: un poteau très court sera toujours plus long qu'une très longue craie. Il en sera de même pour nos composantes génériques (étendue d'eau, étendue de liquide, partie d'étendue d'eau,...) pour lesquelles un terme dimensionnel aura une valeur différente selon la composante. La connaissance de la moyenne d'un paramètre donné pour des objets caractérisés est donc nécessaire à la bonne interprétation d'un terme dimensionnel.

Cependant cette connaissance n'est pas suffisante: on doit connaître encore les valeurs extrêmes que peut prendre ce paramètre pour les objets de la classe considérée. Ainsi, même si la grandeur d'un terrain de golf moyen est à peu près la même que celle d'une étendue d'eau moyenne, il n'est pas vrai qu'un très grand

7. Le problème de la relativité des adjectifs désignant des dimensions a été discuté en détail dans Rips et Turnbull (1980). Cette recherche expérimentale psycho-linguistique a démontré que le traitement des adjectifs dimensionnels par le cerveau du locuteur se fait en fonction de la valeur des échelles dont la valeur varie selon le champ sémantique qui inclut le nom modifié par l'adjectif en question. L'article fournit une riche bibliographie. Voir aussi Suzuki (1970).

terrain de golf soit aussi grand qu'une très grande étendue d'eau. Par conséquent, toute entité concrète qui peut être caractérisée par des termes dimensionnels doit avoir une échelle dimensionnelle qui lui est associée et qui est déterminée par les valeurs moyennes et extrêmes.

Remarquons que les adjectifs dimensionnels semblent être distribués sur l'échelle dimensionnelle correspondante de façon «logarithmique», c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir la même distance entre eux, les termes les plus proches de la moyenne (en l'occurrence 'assez petit' et 'assez grand') sont plus près de la moyenne que les termes les plus extrêmes ne le sont des limites dimensionnelles. Comparez:



Cette distribution logarithmique concorde avec le fait que dans la réalité extralinguistique les entités les plus fréquentes se situent près de la moyenne dimensionnelle: on a donc besoin de plus de précision près de la moyenne que vers les extrémités de l'échelle.

L'échelle dimensionnelle en question ne fait pas partie de la description sémantique du lexème correspondant (c'est-à-dire, de sa définition lexicographique). Elle appartient au stock de connaissances dites encyclopédiques dont le locuteur doit disposer à propos de l'entité désignée pour utiliser et comprendre correctement les expressions dimensionnelles.

Voyons maintenant comment les adjectifs dimensionnels s'appliquent au champ sémantique «étendues d'eau». Afin de les interpréter dans les définitions contenant la composante générique 'étendues d'eau', on doit connaître l'échelle dimensionnelle de l'étendue d'eau, à savoir, il faut spécifier la dimension d'une étendue d'eau de grandeur (a) moyenne, (b) maximale [= la plus grande possible] et (c) minimale [= la plus petite possible]. Puisque nous nous basons sur l'intuition naïve des locuteurs du français, nos termes dimensionnels devront avoir un caractère anthropomorphique, c'est-à-dire pouvoir être décrits en termes de possibilités humaines (de perception ou de déplacement); nos trois points de repère (a, b et c) seront décrits ainsi:

- (a) Une étendue d'eau moyenne est une étendue d'eau dont on pourrait faire le tour à pied en une heure environ [\cong un petit lac];
- (b) La plus petite étendue d'eau possible est une étendue d'eau qu'on ne peut traverser qu'en faisant un grand saut par-dessus [\cong une très petite mare]. Une plus petite masse d'eau ne sera pas appelée *étendue d'eau* (par exemple, une flaque d'eau);
- (c) La plus grande étendue d'eau possible est une étendue d'eau à l'échelle de la planète [= la mer I.1]. Sémantiquement, il n'y a pas de limites: une étendue d'eau n'a pas de grandeur maximale.

Avec ces trois points de repère sur l'échelle dimensionnelle des étendues d'eau, on peut interpréter tous les termes dimensionnels (assez petit, petit, assez grand,...) qu'on pourrait adjoindre aux dénominations d'étendues d'eau (*lac, étang,...*) et qui, eux aussi, peuvent être décrits de la même façon:

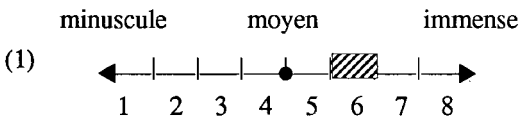
- (1) 'minuscule' : qu'on peut enjamber
- (2) 'très petite' : dont on peut atteindre l'autre côté à l'aide d'une perche
- (3) 'petite' : dont on peut atteindre l'autre côté en lançant quelque chose
- (4) 'assez petite' : dont on peut faire le tour en une demi-heure environ
- (5) 'assez grande' : qui peut être embrassé du regard sans tourner la tête mais dont on ne peut faire le tour en moins d'une heure
- (6) 'grande' : qu'on ne peut pas embrasser du regard sans tourner la tête
- (7) 'très grande' : dont on ne perçoit pas les limites
- (8) 'immense' : dont on ne peut pratiquement pas faire le tour

On ne retrouvera pas tous ces termes dimensionnels dans nos définitions, mais, on en trouvera pas d'autres que ceux-ci.

Notons que lorsque l'on dit que quelque chose est minuscule, on peut aussi dire que cette chose est très petite et si elle est très petite, on peut dire qu'elle est petite; donc 'petit' implique 'très petit' et 'minuscule' et 'très petit' implique 'minuscule', etc. Cependant, on ne peut pas dire d'une petite chose qu'elle est assez petite; donc, 'petit' n'implique pas 'assez petit'. Cette notion d'implication se retrouve dans les trois premiers et les trois derniers adjectifs où les trois premiers prennent une direction «sémantique» opposée à celle des trois derniers.

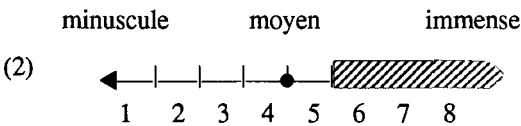
Par ceci nous voulons dire que, par exemple, 'petit' peut impliquer 'très petit' et 'minuscule' mais il n'implique pas 'assez petit', 'assez grand', 'grand', ... De façon similaire, 'grand' ne peut impliquer que les termes 'très grand' et 'immense'. Cependant, 'assez grand' et 'assez petit' ne peuvent pas impliquer d'autres termes. Néanmoins, les termes 'très petit', 'petit', 'grand' et 'très grand' n'impliquent pas nécessairement d'autres termes, on doit préciser les limites dimensionnelles dans les cas où un terme relatif n'implique pas tous les termes qu'il pourrait impliquer; par exemple: 'grand sans être très grand'. Sur une échelle dimensionnelle la composition de cette composante se présenterait ainsi (elle sera signalée par un segment hachuré):

'grand sans être très grand'



(Pour les chiffres, se référer à la liste des termes relatifs.) Si l'on retranche la borne sémantique 'sans être très grand', on obtient la représentation suivante sur l'échelle dimensionnelle:

'grand'



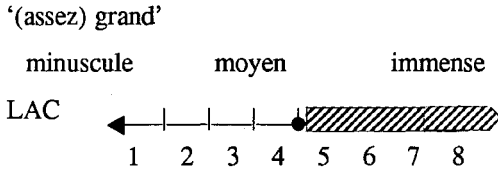
Considérons maintenant les composantes dimensionnelles des définitions que nous donnons à LAC et à ÉTANG dans le DEC.

LAC : (Assez) grande étendue d'eau...

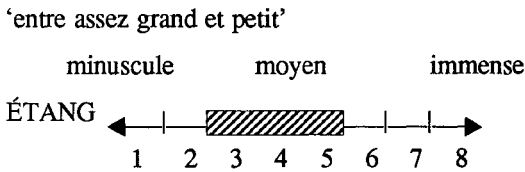
ÉTANG : Étendue d'eau... qui est entre assez grand et petit

Comme un lac peut être une assez grande étendue d'eau, mais aussi une grande, très grande et même immense étendue d'eau (ex.: le lac Supérieur); nous inscrirons le terme 'assez' entre parenthèses puisque 'assez grand' n'implique pas d'autres composantes contrairement à 'grand' qui peut impliquer les composantes

'très grand' et 'immense'. La représentation sur l'échelle dimensionnelle sera la suivante:



Comme le démontre la définition d'ÉTANG, la description de la dimension peut devenir plus complexe lorsqu'on veut que notre composante relative englobe les composantes situées dans la direction inverse de celle qu'elle prendrait normalement. Ainsi un étang ne peut pas être plus grand qu'une assez grande étendue d'eau, mais il peut très bien être assez petit et même petit. Or, la composante 'petit' peut impliquer les termes plus petits qu'elle alors que l'on veut obtenir la direction «sémantique» contraire pour s'arrêter à 'assez grand'. Pour ce faire, nous délimiterons la dimension à l'aide du terme 'entre', qui fixera les dimensions minimales et maximales désignées par le lexème en question. Sur l'échelle dimensionnelle, on aura:



3) Nature de l'eau

Cet axe distinctif s'applique à la MER I.1 (et à toutes ses parties) et optionnellement à ÉTANG. Une étendue d'eau peut être composée soit d'eau douce soit d'eau salée. Malgré la possibilité d'une extension sémantique, l'eau de la mer est toujours perçue dans l'esprit des locuteurs comme étant salée; d'ailleurs le terme *eau de mer* ne peut désigner que de l'eau salée. Quant à ÉTANG, il évoque presque toujours une masse d'eau douce, quoique des étangs d'eau salée soient parfaitement possibles. C'est pourquoi nous avons placé cette composante entre parenthèses dans la définition ÉTANG.

4) *Présence de la végétation*

Bien que pouvant être de la même dimension, un étang s'oppose à un marais par le fait qu'il est en grande partie libre de végétation, contrairement au marais, qui est en grande partie envahi par la végétation.

4. **Les composantes résiduelles.** Nous n'avons qu'une seule composante résiduelle qu'on retrouve dans MER I.1. La mer étant un élément distinct des terres nous avons utilisé la composante 'un élément de base de la planète Terre' pour rendre compte de cet aspect.

5. Nous passons maintenant à la présentation des vocables du champ lexical «étendues d'eau». Le format de cette présentation étant le même que celui du DEC ainsi que des deux articles Mantha et Mel'ëuk (1984) et Mantha (1985), nous prions le lecteur de se référer au DEC et à ces articles pour toute information à ce sujet. Remarquons seulement que, puisque la définition constitue le point de mire de la présente étude, nous ordonnerons nos lexèmes par sous-champs lexicaux au lieu de les présenter par ordre alphabétique. Cette façon d'ordonner facilitera l'analyse et la comparaison des différentes définitions figurant dans cette présentation. Ainsi les étendues d'eau salée seront regroupées ensemble, suivies des étendues d'eau à l'intérieur des terres (par ordre décroissant de grandeur); nous terminerons par les parties d'étendues d'eau.

MER, nom, fém.

I. 1 L'immense étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la Terre ...

[*La mer s'étendait à perte de vue*]

2a. Immense étendue d'eau salée - partie de la mer I.1 ... [*une mer tropicale*]

2b. L'ensemble des mers I.2a [*parcourir les mers*]

3. Mer I.2a délimitée par une ou des terre(s)... [*la mer Méditerranée*]

II. Immense étendue de X ... [*une mer de monde*]

I.1 pas de pl, normalement avec l'ART_{def}. L'immense étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la Terre - un des éléments de base de la Terre.

N.B.: Dans un contexte extraterrestre, préhistorique ou imaginaire, tous les lexèmes du vocable MER qui désignent une étendue d'eau salée peuvent référer à une masse de liquide X autre que l'eau dont elle est normalement composée; dans ce cas, on spécifiera explicitement de quel liquide il s'agit: *une planète couverte d'une mer de méthane liquide < d'alcool, de fer fondu, d'eau douce >*.

Fonctions lexicales

Syn	: spéc océan I.1
Syn _c	: mers I.2b; poét les flots
Contr	: terre
Gener	: étendue d'eau [<i>La mer ainsi que les autres étendues d'eau à l'intérieur des terres ont une grande influence sur la vie terrestre</i>]
Epit	: vaste, immense
A ₀	: // marin 1 [<i>sel < vent, oiseau > marin</i>]
ayant des caractéristiques relatives à la M.	: de ~ [<i>eau < poisson, oiseau > de mer</i>] ⁸
Loc _{in}	: en ~ [<i>nage < pêche, croisière > en mer; pêcheur < nageur > en mer</i>] G = N = S ₀ /1 (P) ⁹

8. Plusieurs espèces animales vivant dans la mer sont désignées par des phrasèmes ayant la forme suivante: *N + de mer*, où N désigne un animal, un objet,... ayant (ou étant censé avoir) une (ou des) caractéristique(s) commune(s) (forme, comportement, etc.) avec l'animal désigné par le phrasème.

Ainsi: *une guitare de mer, une étoile de mer et un concombre de mer* sont des espèces animales ayant la forme d'une guitare, d'une étoile et d'un concombre, et qui vivent dans la mer.

9. Nous n'avons pas réuni les deux fonctions lexicales Loc_{in} et (F₃=) sans contact avec la côte, Loc_{in} en une seule fonction lexicale parce que l'expression *en mer* a deux sens différents selon qu'elle se trouve après un verbe ou un nom. En effet, lié à un verbe, *en mer* signifie 'sur ou dans la mer sans contact avec la côte', tandis que subordonné à un nom, *en mer* ne signifie que '(qui fait P) en milieu marin' (avec ou sans contact avec la côte). Ainsi la phrase *On peut pratiquer la pêche en mer sur les quais du port de Brest* est normale, tandis que la phrase **Ces pêcheurs ont pêché en mer sur les quais du port de Brest* est inadmissible.

- F₁ = perçu comme étant sous la surface de la M., au moins partiellement, Loc_{in} : dans [la -] [*nager dans la mer*; mais pas **naviguer dans la mer*]
- F₂ = AntiF₁ : sur [la -] [*naviguer sur la mer*; *On ne voyait que quelques débris flottant sur la mer*; mais pas **nager sur la mer*]
- en étant sous la surface de la M., Loc_{in} : sous la - [*Ce curieux animal vit sous la mer*]
- Loc_{ad} : dans [la -] [*Nous avons descendu la cage à requins dans la mer*; *La voiture dérapa et tomba dans la mer*]
- en causant que X PredLoc_{in} dans le but que X ← Fact₀ ^{ATT} Loc_{in}, Loc_{ad} : à la - [*jeter l'ancre à la mer*]
- (Caus)tomber → Loc_{ad} : [V] à la - | la M. est le seul endroit où M₁(V) peut tomber; [V] dans [la -] | la M. n'est pas le seul endroit où M₁(V) peut tomber [*La voiture dérapa et tomba dans la mer*; *Le matelot perdit pied et tomba à la mer*]
- F₃ = sans contact avec la côte, Loc_{in} : en - [*L'albatros passe en mer neuf mois par année*; *Des tankers dégazent en mer*; **Nous avons pêché en mer sur les quais du port*]
- en n'ayant pas d'obstacles à son déplacement, F₃ : en - libre
- Loc_{in/ad}Centr : en pleine - [*Nous allons nous poser en pleine mer*]
- dans le but qu'on porte secours à une personne X, le locuteur avertit que X est en détresse, PredLoc_{in} : Un homme à la - !

Func ₀	: s'étendre a un complément [<i>La mer s'étend à perte de vue < à l'infini ></i>]
étant agitée, Son	: gronder < rugir, mugir
point zéro fixé par convention à peu près au niveau moyen de la M. et à partir duquel on mesure l'altitude	: le niveau de la -

Mer et son entourage:

↑ *Eau et son entourage dans EAU 2*

eau de la M.	: eau de -
sel de la M.	: sel de - // sel marin
vent I.1 qui souffle de la M.	: vent de - // vent marin
bord de la M.	: bord de -
F ₃ = Loc _{in} → le bord de la M.	: au < sur le > bord [de la -]; sur [la ~] G désigne (la localisation d') une agglomération ¹⁰ ; à la - G = <i>passer ses vacances</i> [<i>L'hôtel Méridiana avait été construit au < sur le > bord de la mer; Marseille est située sur la mer</i>]
A ₀ F ₃	: de G = <i>port</i> // maritime 1 [<i>un port de mer < maritime > ; une ville < un pin > maritime</i>]
en se déplaçant Loc _{in} → terre, Loc _{ad} → le bord de la M.	: à la - [<i>aller < descendre > à la mer</i>]
zone de contact entre la M. et la terre (où on peut percevoir simultanément la présence de la M. et de la terre)	: // littoral
partie de la ligne de contact entre la M. et la terre ou la bande de terre assez étroite qui y est adjacente	: // côte

10. Certaines agglomérations situées au bord de la mer ont formé leurs appellations à l'aide d'expressions signifiant 'situé au bord de la mer', telles que: *sur mer, de la mer... Bic-sur-mer, Boulogne-sur-mer, Saintes-Maries-de la mer.*

- côte dont la pente est assez douce : // rivage
pour qu'on puisse y prendre pied
- avenue en bordure de la M. : front de -
- F₄ = la partie de la M. loin de la côte : la haute -
- en étant F₂, Loc_{in} → F₄ : en haute -
- (Loc_{in} ou au-dessus) → F₄ : loin en - [*On rencontre habituellement cette espèce d'oiseau loin en mer*]
- en étant quand même assez : // au large ([de N = X])
près de la côte (de) X, F₄
- longue bande de terre près de la côte : // cordon littoral
- bande de terre reliant deux terres : // isthme
qui, sans elle, seraient séparées
par la M., cette bande étant plus
étroite que ces deux terres
- terre étant entourée presque entiè- : // presque île
rement par la M. et reliée à une
autre terre beaucoup plus grande
qu'elle par un isthme
- (très) grande terre qui est une : // péninsule [*la péninsule (très)Ibérique*]
petite partie d'une autre terre
et qui est entourée par la M.
de tous les côtés sauf un
- pointe escarpée au bord de la M. : // cap
- fond de la M. : le fond [de la -] // les fonds (marins)
- partie supérieure d'une élévation : // bas-fond
du fond de la M. (qui n'est pas
dangereuse pour la navigation)
- partie supérieure d'une élévation : // haut-fond
du fond de la M. qui est dangereuse
pour la navigation
- partie du fond de la M. qui fait : // plateau continental
partie d'un continent 2

- partie du fond de la M. qui ne fait pas partie du plateau continental et où la M. est (très) profonde : // les grands fonds
- parties très profondes de la M. : **litt** les abîmes [de la ~] // les grandes profondeurs
- dépression très profonde du fond de la M. : // fosse, abysse
- rocher ou masse de corail à fleur d'eau dans la M. qui est dangereux pour la navigation : // récif
- partie de la M. située entre des terres et reliant deux mers I.2a : bras de ~ // détroit
- partie de la M. délimitée par des continents 2 entiers : // océan I.2
- partie de la M. délimitée par une échancrure de la côte et ayant la grandeur d'une très grande étendue d'eau : // golfe
- partie de la M. délimitée par une échancrure de la côte et ayant la grandeur d'une étendue d'eau qui est entre «grand» et «petit» : // baie
- très grand cours d'eau . se jetant dans la M : // fleuve
- banc de sable ou de roches dans la M. qui barre I.1a l'embouchure d'un fleuve ou l'entrée d'un port : // barre III

Comportement de la mer
 ↑ *Comportement de l'eau dans EAU 2*

- variation périodique du niveau de la M.: // marée
- ondulation de l'eau dans la M. : vagues [(de la ~)]

F ₅ = en frappant la côte Y avec ses vagues, Involv \rightarrow Y	: [la -] déferle [sur Y]
A ₂ F ₅	: battu [par la -]
grosse vague de la M. s'abattant sur un endroit surélevé	: paquet de - ¹¹
retour des vagues de la M. sur les vagues suivantes, après avoir déferlé	: // ressac
poussière d'eau formée par les vagues de la M. qui se brisent	: // embrunts; spéc poudrin
ensemble des grosses vagues de la M. sans crête qui sont au large	: // houle
grosse vague de la M. avec une crête pointue	: // lame
vagues de la M. qui frappent un obstacle en produisant de l'écume	: // brisants
crêtes d'écume blanche des vagues de la M.	: // moutons
F ₆ = être couverte de moutons	: moutonner
S ₀ F ₆	: moutonnement [(de la -)]
M. ayant des vagues hautes et longues	: ~ creuse
F ₇ = ayant des vagues hautes et fortes	: agitée, houleuse
AntiF ₇	: calme
M. \rightarrow MagnAntiF ₇	: ~ d'huile

11. *Paquet de mer*, ainsi que tous les termes suivants de la section «comportement de la mer», pourraient en principe se trouver autant dans l'article VAGUE que dans l'article MER I.1. Cependant, si ces termes figuraient sous VAGUE, on devrait les trouver dans une section spéciale appelée «vague de la mer» - puisque tous ces termes ne se rapportent qu'aux vagues de la mer. La composante 'vague' étant aussi présente que celle de 'mer I.1a', on devrait trouver sous Vague sinon une répétition des termes en question, au moins un renvoi à la section «comportement de la mer» dans MER I.1.

MagnF ₇	: démontée, déchaînée, irritée
M. $\xrightarrow{\Delta\text{TLA}}$ MagnF ₇	: spéc forte - < spéc grosse - < spéc énorme
IncepPredF ₇	: la - se lève
IncepPredMagnF ₇	: se déchaîner
FinPredF ₇	: se calmer, spéc calmir
AntiMagn ^{temp} +SingS ₀ AntiF ₇	: // spéc accalmie
F ₈ = PredF ₇ ce qui rend la navigation difficile	: la - est mauvaise
AntiF ₈	: la - est belle
AntiMagn ^{temp} +SingS ₀ AntiF ₈	: spéc embellie
tempête I de courte durée (avec de la pluie I.(∞) ou de la grêle I.(B)) sur la M.	: coup de ~ // grain

Déplacement en mer:

↑ *Déplacement sur ou dans l'eau dans EAU 2*

un bateau/équipage Fact ₀ $\xrightarrow{\Delta\text{TLA}}$ Loc _{in/ad}	: en ~ G = être, aller, partir
en étant sur un bateau, F ₂	: sur - [<i>voyager sur terre et sur mer; Les allemands dominaient sur terre et sur mer; déplacement < navigation > sur mer</i>]
A ₀ (navigation avec des navires, Loc _{in} $\xrightarrow{\Delta\text{TLA}}$ M.)	: // maritime 2 [<i>navigation <commerce, droit > maritime</i>]
professionnel - S ₁ (navigation avec des navires, Loc _{in} $\xrightarrow{\Delta\text{TLA}}$ M.)	: homme de ~ // marin 1
destiné à être utilisé durant la navigation en M.	: de ~ G = botes // marin 2 [<i>montre < carte > marine</i>]
F ₉ = bateau $\xleftarrow{\Delta\text{TLA}}$ VerFact ₀ $\xrightarrow{\Delta\text{TLA}}$ F ₂	: tenir bien [la ~]

- A₁F₉ : marin 3
- bateau/
équipage \leftarrow IncepFact₀ $\xrightarrow{\text{ATA}}$ F₂ : prendre la ~ [il reçut l'ordre de prendre la mer]
- Caus(bateau \leftarrow PredF₂) : mettre [N] à la ~ | N = 'bateau'
- en s'éloignant de la côte,
CausPred \rightarrow F₄ : // gagner, prendre le large
- partie de la M. - (assez) grand
bassin près de la côte où les
bateaux peuvent arrêter : // rade
- sport consistant à se déplacer sur
les grosses vagues déferlantes de la
M. en se tenant sur une planche (de surf) : // surf
- pour les autres sports
pratiqués en mer : | Sports se pratiquant dans l'eau dans EAU 2

Exploitation de la mer:
↑ *Exploitation de l'eau dans EAU 2*

- bassin artificiel destiné à extraire
le sel de l'eau de M. : // marais salant
- bain que l'on prend dans la M. : bain de ~
- thérapie pratiquée au moyen de
bains (d'eau) de M. et du climat marin 1 : // thalassothérapie
- plage 1 de sable située au bord de
la M. (d'un lac 1 ou d'un grand cours
d'eau) et qui est destinée au loisir : // plage 2
- partie de la M. qui est en contact
avec (une partie de) le littoral d'un
pays X et appartenant à X : ~ territoriale [de N = X] // les eaux (territoriales) [de N = X] [*Le capitaine a reçu l'ordre d'évacuer les eaux territoriales libyennes*]

F₁₀ = partie de la M. : spéc - territoriale
 appartenant à un pays

AntiF₁₀ : spéc la haute -// les eaux internationales

Étude de la mer:

↑ *Étude de l'océan dans Océan I.1*

◇

aigle de mer	étoile de mer
anémone de mer	fruits de mer
araignée de mer	guitare de mer
boire la mer et les poissons	hirondelle de mer
bras de mer	lion de mer
brème de mer	loup de mer I, II
brochet de mer	loutre de mer
carpe de mer	mal de mer
chien de mer	ne pas être la mer à boire
concombre de mer	serpent de mer
diable de mer	ver de mer
être une goutte d'eau dans la mer	

Exemples

Au loin, la mer est grise et striée de bandes blanches. La mer, par ses vagues, par le ressac, par le flux et le reflux, par les courants accompagnant les marées, façonne les côtes, grignote le rivage en un lieu et le reconstruit ailleurs. L'État italien demande à un musée américain la restitution d'une statue de Lysippe frauduleusement exportée après avoir été tirée de la mer par des pêcheurs. Le matériel, dans la pratique de la pêche en mer, a une importance primordiale. L'arrivée en mer des eaux fluviales détermine des zonations horizontales souvent très sensibles dans la teneur en phosphates, comme dans la teneur en autres composés

nutritifs. À cette profondeur, les plantes, dans la mer, produisent autant d'oxygène qu'elles n'en consomment. Le Nantuckais vit sur la mer comme le coq de prairie dans la prairie. De cette île encore toute jeune jaillissaient des bombes volcaniques qui tombaient à la mer. Ils se retrouvaient à la mer, nageant désespérément. Voyez-le à présent empoignée comme une ancre et jeté à la mer. Les hommes mettent les chaloupes à la mer, s'installent deux par embarcation, et s'en vont tenter leur chance au large du bateau. Les vents agitent l'air d'heureux frémissements et la mer leur répond par ses mugissements [Racine]. Les grondements de la mer couvraient tous les bruits. De droite et de gauche, les rues descendent à la mer. Le commandant Cousteau prit symboliquement possession du fond de la mer. Les abîmes de la mer recèlent encore des trésors engloutis. La pluie fit place à une forte, une très forte mer de l'ouest. Je ne suis pas mauvais marin, mais la grosse mer me gêne pourtant un peu [J. Romains]. Il sentit que c'était sans espoir, qu'il se débattait dans l'étreinte d'une époque oubliée, tel un homme qui aurait lutté contre une mer démontée. Le Vichéra était en mer depuis trois heures quand un garde-côte le somma, par signaux lumineux, de décliner son identité. Je considère qu'il est grand temps pour moi de filer en mer. Des avions français photographient à l'infrarouge les tankers qui dégagent en mer au mépris de toutes les conventions.

I.2a. Immense étendue d'eau salée - partie de la mer I.1

N.B. 1 : | N.B. dans MER I.1.

N.B. 2 : M. est toujours accompagné d'un modificateur.

N.B. 3 : On peut dire *Cette mer [= océan Arctique] a été peu explorée*; mais pas
**l'océan Arctique est une mer.*

Fonctions lexicales

Toutes les autres FL sauf **Syn**, **Syn_c**, **Contr**, **Epit** : | MER I.1

Syn_c : mer I.3; océan I.2

Loc_{in/ad} → intérieur des : dans [ART -]
limites d'une M.

Magn : vaste, immense

Exemples

L'Océan Indien est une mer tropicale [*L'Océan Indien est une mer]. Le fait que l'Europe soit située entre les deux mers les plus parcourues du monde (l'Océan Atlantique et la Méditerranée) constitue pour elle un facteur favorable. Les marins et les explorateurs qui ont navigué dans les mers tropicales connaissent bien la tri-dacne. C'est seulement depuis 1920 que les hommes ont appris à mesurer les mers les plus profondes.

I.2b. pas de sg. L'ensemble des mers I.2a.

N.B.: | MER I.1.

Fonctions lexicales

Toutes les autres FL sauf **Syn**, **Syn**_c, **Contr**, **Epit** : | MER I.1

Syn_o : mer I.1, spéc océan I.1

sillonner les M. à l'aventure : courir [les ~]

Exemples

En 400 avant Jésus-Christ, seulement 1.4% des mers étaient explorées. Le lac Tchad et le bassin du Congo sont séparés des mers par des zones de hauteurs marginales. Les mers ont recouvert des espaces qui sont aujourd'hui des terres fermes. Pendant la période glaciaire, le niveau des mers se trouvait environ 90 ou 100 mètres plus bas. C'est dans les mers qu'apparurent les premiers êtres vivants. Je ne me doutais pas que je pourrais un jour courir les mers à nouveau sur mon bateau. Les coraux se développent dans toutes les mers.

I.3. Mer I.2a délimitée par une ou des terre(s) mais pas par un ou des continent(s) 2 entier(s) ni par une échancrure de la côte.

N.B. 1 : | MER I.1

N.B. 2 : une (partie d') étendue d'eau X prend souvent une dénomination propre; les types de dénomination sont les suivants:

$$X \quad + \quad \left\{ \begin{array}{l} 1. N \\ 2. de + N \\ 3. à + N \\ 4. Adj \end{array} \right.$$

Ces différents types peuvent aussi se combiner de la façon suivante:

$$Adj + X \quad + \quad \left\{ \begin{array}{l} 1. N \\ 2. de N \\ 3. à N \\ 4. Adj \end{array} \right.$$

Bien que dans la réalité linguistique certaines étendues d'eau ne prennent que certains de ces types de dénominations, tous les types de dénominations semblent être compatibles avec toutes les (parties d') étendues d'eau typiques:

mer du Japon < Rouge >; *océan Atlantique* < Thétis >; *lac Baïkal* < de Constance, aux Rochers, Rouge >; *Grand* < Petit > *lac des Esclaves, étang du Village* < Noir >

Fonctions lexicales

Toutes les autres FL sauf Syn_{\subset} : | MER I.2a

Syn_{\subset} : secondaire; bordière

Anti : océan I.2

$Func_0 + Loc_{in} \xrightarrow{+}$ côte : [ART -] baigne [N = X ou Y]
X d'un territoire Y

un bateau / : en -
équipage X $\xleftarrow{+}$ P $\xrightarrow{+}$ Loc_{in}
sans contact avec la côte

Appellations de mers spécifiques

M. Méditerranée : // la Méditerranée
M. Adriatique : // l'Adriatique
M. Baltique : // la Baltique

Exemples

Le tonnerre grondait dans le lointain et des nuages sombres envahissaient le ciel de Kertch, port soviétique du nord de la mer Noire. Dans la (mer) Méditerranée, les îles font relais entre les rivages opposés. On rencontre cet énorme anthropode dans la mer du Japon et les parages avoisinants. Arrivé dans la mer de Marmara, le capitaine fit jeter l'ancre et déboucha six bouteilles de champagne. Les parquets d'Anvers et de Rotterdam instruisent contre un groupe international qui déverse frauduleusement en mer du Nord des quantités de dangereux produits chimiques. Le capitaine de la nef spatiale annonça à la base qu'ils allaient se poser au bord d'une des mers de cette planète.

II. *Mer de X* = Immense étendue de X qui n'est pas de l'eau [comme si c'était la mer I.1].

Régime

1 = X
1. de N
2. A
obligatoire

mer de sable < *de glace, de monde, d'arbres, de nuages, de voitures* > ; *mer végétale* < *humaine* >.

Fonctions lexicales

Syn	: océan II
Epit	: immense
Func ₀	: s'étendre a un complément [<i>Une mer de sable s'étendait à perte de vue</i> < <i>sur des milliers de kilomètres</i> >]
Func ₀ + Loc _{in} -> Y	: couvrir, recouvrir [N = Y]

Exemples

Sur cette planète, des mers végétales baignaient dans une atmosphère de gaz carbonique.

OcéAN, nom, masc.

I.1. La mer I.1 [*L'Océan recèle des richesses inépuisables*]

2a. Partie de la mer I.1 ... [*l'océan Atlantique*]

II. Immense étendue de X ... [*un océan de fourmis*]

I.1. pas de pl, normalement avec l'ART_{def}. spéc La mer I.1.

N.B.: | N.B. dans MER I.1.

Fonctions lexicales

Toutes les autres FL sauf Syn : | MER I.1¹²

Syn : mer I.1

12. Les renvois que l'on trouve dans nos articles de dictionnaire ne peuvent pas toujours être faits de façon automatique. On se heurte à la difficulté suivante: Supposons que l'on cherche des expressions concernant le comportement de l'océan. L'article OcéAN qu'on appellera «article de départ», nous renvoie à l'article MER, qu'on appelle «article d'arrivée». Pour exprimer l'idée d'une tempête de courte durée sur l'océan, nous trouvons dans l'article d'arrivée (MER) l'expression *coup de mer*. Suivant la convention qui a été adoptée pour les renvois dans le DEC, on remplace le mot clé d'arrivée par le mot clé de départ. Or, l'expression **coup d'océan* est impossible; autrement dit, le mot clé d'arrivée (*mer*) ne peut pas, dans ce cas, être substitué par le mot clé de départ (*océan*). D'autre part, pour exprimer l'idée de l'océan qui frappe la côte avec ses vagues, on trouve l'expression *la mer déferle*. En faisant la substitution, on obtient l'expression *l'océan déferle* qui est parfaitement acceptable; autrement dit, le mot clé d'arrivée (*mer*) peut être substitué par le mot clé de départ (*océan*).

Le même problème survient avec tous les renvois à propos des FL. On a deux types de renvois: ceux qui réfèrent à une expression dans laquelle on peut substituer le mot clé de départ au mot clé d'arrivée, et ceux qui réfèrent à une expression où une telle substitution est impossible. Ce qui différencie nos deux exemples (*coup de mer* < *coup d'océan* > et *sillonner la mer* < *l'océan*>) est que l'expression phraséologique *coup de mer* est beaucoup plus figée que *la mer déferle*... Pour rendre compte de ce phénomène, il faudrait indiquer par une notation formelle appropriée le degré du caractère figé de chaque expression phraséologique.

Ce problème théorique est de taille si bien qu'on ne peut pas le résoudre sans l'avoir étudié en profondeur. Nous tenterons toutefois de l'éclaircir en adoptant la convention suivante:

Toute expression dont le mot clé ne peut être remplacé par un autre lexème (par exemple, *coup de mer*) sera indiqué par un - sans crochets par exemple, *prendre la -*.

Toute expression (peu) figée dont le mot clé peut quand même être remplacé par un autre lexème (par exemple, *la mer* < *l'océan* > *déferle*) sera indiqué par un - avec crochets (par exemple, [*la -*] *déferle*).

Étude de l'océan↑ *Étude de l'eau* dans EAU 2

science qui a pour objet l'étude de l'O. : // océanographie

science qui a pour objet l'étude de : // océanologie
l'exploitation ou de la protection de l'O.

Exemples

Durant les grandes périodes glaciaires, le niveau de l'Océan s'abaissa de 100 mètres.

◇

une goutte d'eau dans l'océan

I.2. Partie de la mer I.1 délimitée par des continents 2 entiers.

N.B. 1 : | N.B. dans MER I.1.

N.B. 2 : | N.B. 2 dans MER I.3.

Fonctions lexicales

Toutes les autres FL sauf **Syn_c**, **Magn** : | MER I.2a.

Syn	:	spéc mer I.2a intercontinentale
Syn _o	:	mer I.2a
Anti _c	:	mer I.3, golfe
Contr	:	continent 1
Epit	:	grand, vaste, immense
A ₀	:	océanique
A ₁ (Loc _{in} → au-delà d'un O.)	:	// d'outre-mer [<i>département</i> < <i>peuples</i> > d'outre-mer]
Loc _{ad} → au-delà d'un O.	:	// outre-mer [<i>aller</i> < <i>appeler</i> > outre-mer]

en traversant ou qui est destiné à traverser un O. : // transocéanique [*navigation* <*navire*> *transocéanique*]

Appellations d'océans spécifiques

O. Atlantique : // l'Atlantique
O. Pacifique : // le Pacifique

Exemples

Tout autour des rivages de l'océan Pacifique < du Pacifique >, il y a encore des volcans en activité. Si chaque oeuf de morue existant actuellement dans la mer, produisait un poisson adulte, en six ans, l'océan Atlantique ne serait plus qu'un amas solidifié de morues. Sur l'océan, des navires luttaienent contre la tempête. En migration, le labbe pomarin se rencontre sur l'océan, habituellement loin en mer. Au-dessous de moi, le fond de l'Océan, tapissé d'algues, s'élevait en collines rondes et s'affaissait en légères dépressions comme un paysage champêtre. Les montagnes se mirent à cracher le feu, l'océan déferla en vagues gigantesques et les tours de cristal, sacrées entre tout, se brisèrent. Il ne restait plus que quelques récifs battus par l'océan. L'étude scientifique des océans est aussi importante que celle des continents. Des îles surgissent soudain au milieu des océans. De véritables flottes nippones ont sillonné les océans pour capturer les saumons, les thons et les crabes.

II. *Océan de X* = Immense étendue de X [comme si c'était l'océan I.1].

Régime

1 = X
1. de N obligatoire ->

océan de sable < *de glace, de monde, d'arbres, de nuages, de voitures* >

Fonctions lexicales

Toutes les autres FL sauf **Syn** : | MER II.

Syn : mer II.

Exemples

Vous vous boucherez le nez en passant devant cet océan de purin liquide déversé par cette énorme ferme industrielle d'élevage de porcs. Nous étions assiégés par un océan de flammes: elles bloquaient toutes les portes de la citadelle et repoussèrent les premières sorties qui furent tentées.

MER INTÉRIEURE, loc. nom., fém.

Très grand lac 1 salé.

N.B. 1 : Une mer intérieure peut avoir deux types de dénominations :

1) lac ∞ ;

2) mer ∞ .

N.B. 2 : | MER I.3.

Fonctions lexicales

F₁, **F₂** : | MER I.1

Syn \supset : lac

Exemples

La plupart des mers intérieures actuelles sont des vestiges d'anciennes mers qui étaient reliées aux océans.

LAC, nom, masc.

(Assez) grande étendue d'eau à l'intérieur des terres dont une grande partie est libre de végétation.

N.B. 1 : | N.B. 1 dans MER I.1.

N.B. 2 : | N.B. 2 dans MER I.3.

Fonctions lexicalesF₁, F₂ : |MER I.1

Syn _n	: étang
Anti	: marais
Contr	: île
Gener	: étendue d'eau, spéc nappe d'eau
A ₀	: lacustre
un L. plutôt grand, Func ₀	: s'étendre, s'étale
un L. plutôt petit et calme, Func ₀	: dormir

Sortes de lacs

formé dans un cratère	: de cratère
formé dans un crique	: de crique
formé par un glacier	: glaciaire
formé par un barrage	: de barrage
très grand L. salé	: // mer intérieure

Ce qui se rapporte au lac:↑*Ce qui se rapporte à l'eau dans EAU 2***Exemples**

Les deux hommes se mettent en marche le long du lac. Pourquoi n'en ferions-nous pas un radeau à bord duquel nous pourrions longer les rives du lac? Dans les régions volcaniques, l'on trouve des lacs de cratère ou «maars». Entre deux hautes chaînes de montagnes du lac Jasper, s'étale un lac étrange qui disparaît une fois l'an.

◇

être dans le lac

tomber dans le lac

ÉTANG, nom, masc.

Étendue d'eau (douce) à l'intérieur des terres qui est entre «grand» et «petit», et dont une grande partie est libre de végétation.

N.B. 1 : | MER I.1

N.B. 2 : | MER I.3

Fonctions lexicales

Anti_n, F₁, F₂ : | MER I.1Syn_n : lac

Gener : étendue d'eau, spéc nappe d'eau

un E. plutôt calme, Func₀ : dormir

Ce qui se rapporte à l'étang:

↑ *Ce qui se rapporte à l'eau dans EAU 2*

Exemples

La pluie s'amassait dans les creux, formant de vastes étangs. Mais quel lac! Il s'agissait, à proprement parler, d'un immense étang dont les pourtours étaient marécageux. La respiration «pulmonaire» est indispensable aux protoptères, car ils vivent dans des étangs sujets à dessèchement. Voyez la brume d'argent qui monte de l'étang au crépuscule, elle s'évapore en moins d'une heure.

MARAIS, nom, masc.

Étendue d'eau à l'intérieur des terres qui est entre «grand» et «petit», et dont une grande partie est envahie par la végétation.

N.B. 1 : | MER I.1

N.B. 2 : | MER I.3

Fonctions lexicales

Gener	: étendue d'eau, spéc nappe d'eau
A ₀	: spéc paludéen
Loc _{in/ad}	: dans [ART -]
Func ₀	: s'étendre
un M. calme, Func ₀	: dormir
un M. croupissant, Func ₀	: croupir

Ce qui se rapporte au marais:
 ↑ *Ce qui se rapporte à l'eau dans EAU 2*

Exemples

La gallinule commune fréquente les marais d'eau douce de différentes grandeurs, habituellement là où il y a au moins une petite étendue d'eau libre. Les grenouilles croassaient à l'autre bout du marais. Nous voici au milieu du marais, la ceinture verte des roseaux se marque au loin, des plantes nageantes nous frôlent parfois. Le bécasseau à dos roux se rencontre dans la toundra et dans les marais d'eau salée de la côte. Le mastodonte bondit en avant, puis s'enfonça lentement dans le marais.

MARÉCAGE, nom, masc.

Terrain boueux couvert d'eau par endroits et envahi par la végétation.

Fonctions lexicales

Syn _n	: bourbier
A ₀	: marécageux
Loc _{in/ad}	: dans [ART ~]

Exemples

Les Khmers Rouges surgissaient de la forêt et des marécages. Ses pieds s'enfonçaient dans le marécage et il entendait derrière lui l'horrible clapotis du corps qu'il tirait à travers l'eau et la vase.

MARE, nom, fém.

1. Étendue d'eau à l'intérieur des terres ... [*Des canards pataugeaient dans la mare*]
2. Assez grande étendue d'un liquide X ... [*Son corps baignait dans une mare de sang*]

1. Étendue d'eau à l'intérieur des terres qui est entre «assez petit» et «très petit».

N.B. 1 : | MER I.1

N.B. 2 : | MER I.3

Fonctions lexicales

Syn _n	: étang; marais
Gener	: étendue d'eau, spéc nappe d'eau
Loc _{in/ad}	: dans [ART ~]

Ce qui se rapporte à la mare:

↑ *Ce qui se rapporte à la mare dans EAU 2*

Exemples

Une mare grande comme deux fois ta pélerine te permet un grand nombre d'observations et recèle de quoi approvisionner tous tes aquariums et bocaux. On rencontre le pluvier à ventre noir près des mares.

2. *Mare de X* = Assez grande étendue d'un liquide X qui est tombé ou s'est écoulé.

Régime

1 = X
1. $\widehat{\text{de N}}$ obligatoire ->

C₁ : *mare d'eau < de sang, de pétrole >*

Fonctions lexicales

Syn_n : flaque

Loc_{in/ad} : dans [la ~]

Exemples

Les roues firent trois tours fous dans la mare de pétrole, le camion s'assit sans secousses. Quelque chose se débattait dans une mare d'eau boueuse, éclairée par les flammes, près de l'engin qui brûlait.

FLAQUE, nom, fém.

Flaque de X = (Assez) petite étendue d'un liquide X qui est tombé ou s'est écoulé.

Régime

1 = X
1. de N obligatoire ->

1) Si X = 'eau', alors possible : C₁ = Λ

C₁ : *flaque d'eau < de sang, de pétrole >*

Fonctions lexicales

Syn_n : mare 2

Loc_{in/ad} : dans [ART ~]

Exemples

Il ne restait de la ville que des cabanes croulantes, des flaques fangeuses et des mares croupissantes en pleine rue. À la surface des flaques de pétrole, des ondes de chaleur commençaient à se dessiner dans l'air tremblant. La pluie avait cessé, laissant de nombreuses flaques sur le chemin de terre.

GOLFE, nom, masc.

Partie de la mer I.1 délimité par une échancrure de la côte et ayant la grandeur d'une très grande étendue d'eau.

N.B. 1 : Un golfe spécifique peut avoir deux types de dénominations:

1) *golfe* ∞ : *Le golfe du Mexique < de Botnie, du Siam >*;

2) *baie* ∞ : *La baie d'Hudson < James >*; *la grande baie Australienne.*

N.B. 2 : | MER I.3

Fonctions lexicales

Syn _n	: baie, fjord
Contr	: péninsule; presqu'île
Loc _{in/ad}	: dans [ART -]
Loc _{in} → le bord du G.	: au < sur le > bord de [ART -]; sur [ART -] G désigne (la localisation de) une agglomération [<i>Ste-Anne-des-Monts est située sur le Golfe</i>]

Ce qui se rapporte au golfe:

↑ *Ce qui se rapporte à l'eau dans EAU 2*

Exemples

Ils sont 800 bûcherons le long de la route qui coupe la péninsule de Gaspé, de New-Richmond, sur la Baie des Chaleurs, à Ste-Anne-des-Monts, sur le Golfe. Le soufre et le sel existent en grande quantité en Louisiane, le long de la partie Ouest des côtes du golfe du Mexique, et au Texas.

BAIE¹, nom, fém.

Partie de la mer I.1 (un lac ou une rivière), cette partie étant délimitée par une échancrure de la côte (ou de la rive) et ayant la grandeur d'une étendue d'eau qui est entre «grand» et «petit».

N.B. : | N.B. 2 dans

Fonctions lexicales

Syn _c	: anse ²
Syn _n	: golfe; fjord; crique

Contr	:	pointe; presqu'île
Loc _{in/ad}	:	dans [ART ~]
Loc _{in} → le bord de la B.	:	au < sur le > bord de [ART ~]; sur [ART ~] G désigne (la localisation de) une agglomération [<i>New-Richmond est situé sur la Baie des Chaleurs</i>]
Loc _{in/ad} → environnement de la B.	:	à [ART ~] l'appellation ∞ est obligatoire [<i>chasser à la Baie des Chaleurs</i>]

Ce qui se rapporte à la baie:

↑ *Ce qui se rapporte à l'eau dans EAU 2*

Exemples

Cartier commença à baptiser baies, îles et caps, preuve qu'il en ignorait les noms, si jamais ils en avaient porté. Les échantillons recueillis sur la glace de mer de cette baie, étaient trop peu volumineux pour pouvoir établir la courbe granulométrique de ces sédiments. À la Baie des Chaleurs, les Indiens l'invitèrent à trafiquer en lui tendant des fourrures. Quand un Anglais contemple la Baie de Rio ou Saint-Pierre de Rome, il pense à la Baie de Rio ou à Saint-Pierre de Rome; moins simpliste, un Français profitera de la circonstance pour évoquer la Baie de Naples et la cathédrale de Chartres. Les enfants batifolent comme de joyeux bébés phoques dans l'eau tiède de la baie. C'est le meilleur des bateaux qui sillonne la baie.

ANSE², nom, fém.

Petite baie.

Fonctions lexicales

Syn _o	:	baie ¹
Syn _n	:	crique
Loc _{in/ad}	:	dans [ART ~]

Loc_{in/ad} de l'A. $\xrightarrow{2}$ environnement : à [ART -] | l'appellation est obligatoire
[à l'anse aux Gascons]

Ce qui se rapporte à l'anse:

↑ *Ce qui se rapporte à l'eau dans EAU 2*

Exemples

Les derniers îlots dépassés n'étaient pas encore très loin derrière eux et pouvaient offrir des anses relativement calmes. Si seulement j'avais eu l'idée de laisser mon bateau à l'ancre dans l'anse, je serais moins anxieux. Les huttes misérables tassées au fond de la petite anse étaient obscures.

Igor A, Mel'čuk

Jean Saint-Germain

Université de Montréal

Références

- ARBATCHEWSKI-JUMARIE N. et Lidija Iordanskaja (1986) «Parties du corps» dans *Le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain: sémantique et structures des vocables*, Cahiers de lexicologie.
- COHEN, Betty et Léo Elnitsky (1984) «Un nouveau type de dictionnaire utile aux traducteurs: Le DEC du français moderne» (article PRIX dans le DEC), *Meta*, Vol. 29, n° 2, pp. 159-174.
- DAGENAIS, Louise (1985) «Le problème de la description sémantique en lexicographie: Les vocables français: permettre, défendre, autoriser, interdire», *Cahiers de lexicologie*, Vol. 46, n° 1.
- ELNITSKI, Léo et Igor Mel'čuk (1984) «Toward the Lexicographic Description of the Cooccurrence of "Parametric" Lexemes in French and Russian: Numerical Value Actants and Degree Modifiers», *Linguisticae Investigationes*, Vol. 8, n° 2, pp. 269-284.
- ELNITSKI, Léo (1982) «Une description du verbe flamber: exercice dictionnaire», *Cahiers de lexicologie*, Vol. 40, n° 1, pp. 95-111.
- LEHRER, Adrienne J. (1974) *Semantic Fields and Lexical Structure*, Amsterdam, North-Holland, New York, American Elsevier.
- LUTZEIER, Peter Rolf (1982) «The Notion of Lexical Field and its Application to English Nouns of Financial Income», *Lingua*, Vol. 56, n° 1, pp. 1-42.
- MANTHA, Suzanne (1985) «Phénomènes atmosphériques dans le dictionnaire explicatif et combinatoire du français moderne (DEC): essai de description d'un champ lexical (six vocables du français)», *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 14, n° 1, pp. 189-213.
- MANTHA, Suzanne et Igor Mel'čuk (1984) «Phénomènes atmosphériques dans le dictionnaire explicatif et combinatoire du français moderne (DEC): essai de description d'un champ lexical (neuf vocables du français)», *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 13, n° 2, pp. 271-323.
- MEL'ČUK, Igor (avec Nadia Arbatčewski-Jumarie, Léo Elnitski, Lidija Iordanskaja et Adèle Lessard; rédaction: André Clas) (1984) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (Recherches lexico-sémantiques I)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK, Igor, L.N. Iordanskaja et N. Arbatčewski-Jumarie (1981) «Un nouveau type de dictionnaire: Le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain», *Cahiers de lexicologie*, Vol. 38, n° 1, pp. 3-34.
- MEL'ČUK, Igor, Lidija Iordanskaja, Nadia Arbatčewski-Jumarie et Adèle Lessard (1983) «Trois principes de description sémantique d'une unité lexicale dans un dictionnaire explicatif et combinatoire», *Revue canadienne de linguistique*, Vol. 28, n° 2, pp. 105-121.
- RIPS, L.J. et W. Turnbull (1980) «How Big is Big? Relative and Absolute Properties in Memory», *Cognition*, Vol. 8, n° 2, pp. 145-174.
- ROBERT, Paul (rédaction dirigée par Alain Rey et J. Rey-Debove) (1982) *Le Petit Robert*, Paris, Société du Nouveau Littre.
- SUZUKI, T. (1970) «An Essay on the Antropomorphic Norm», dans Jacobson et S. Kawamoto (éds.), *Studies in General and Oriental Linguistics*, Tokyo, TEC Compagny.